

Préavis N°1/05.2019

Morges, le 7 mars 2019

CRÉATION DE NOUVELLES PLACES D'ACCUEIL AU SEIN DU RÉSEAU AJEMA

GARDERIE CUPIDON À MONTHEROD, 10 PLACES PRÉSCOLAIRES POUR JANVIER 2020
UAPE LA PARENT'AISE À ECHANDENS, 12 PLACES PARASCOLAIRES APRÈS-MIDIS POUR AOÛT 2019
UAPE LE RENDEZ-VOUS À AUBONNE, 12 PLACES PARASCOLAIRES APRÈS-MIDIS POUR AOÛT 2019
UAPE LE CERF-VOLANT À ST-PREX, 12 PLACES PARASCOLAIRES POUR AOÛT 2019

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1. PRÉAMBULE

Faisant suite au Rapport sur le plan de développement 2015 - 2019 pour le Réseau AJEMA, le Comité de direction souhaite continuer à répondre aux besoins de la population qui sont exprimés au travers des demandes de la liste d'attente et propose au Conseil intercommunal de se prononcer sur l'extension et la création des places d'accueil citées en titre.

Au total, il s'agit de créer de 46 nouvelles places d'accueil, 10 places en accueil collectif préscolaire et 36 places en accueil collectif parascolaire.

2. EXPOSÉ DES MOTIFS

Le coût des structures ainsi que les subventions du Réseau AJEMA étant des charges pérennes, les aides au démarrage ponctuelles de la FAJE et de l'OFAS ne sont pas comptées afin de ne pas fausser la lecture du préavis.

Ainsi, toutes les charges des structures sont présentées « subventions non déduites ».

1. Garderie Cupidon à Montherod***Création de 10 places pour le groupe des grands dès le 1^{er} janvier 2020***

Cette structure propose 34 places d'accueil préscolaire depuis août 2009. Elle est ouverte 5 jours par semaine et propose 2 groupes de bébés, 2 groupes de 7 trotteurs, 1 groupe de 10 grands.

Son taux d'occupation moyen peut être qualifié d'excellent avec 95.10%.

60 enfants fréquentent cette structure actuellement. 104 demandes figurent actuellement sur la liste d'attente pour une place en crèche avec cette structure, dont 65 enfants habitant une commune voisine de la crèche comme Aubonne, Bière, Gimel St-Livres ou encore St-Oyens. Si l'on considère uniquement la tranche d'âge concernée par l'augmentation, cela comprend 49 enfants sur 104 demandes.

De plus, le groupe des grands n'est actuellement pas suffisant pour accueillir les trotteurs déjà accueillis au sein de la structure. C'est pourquoi la structure souhaiterait ouvrir un groupe supplémentaire de 10 grands, 5 jours par semaine.

Le budget présenté est dans la cible des coûts d'exploitation des structures préscolaires du réseau. L'augmentation du budget 2020 de la structure par rapport à celui de 2018 serait de l'ordre de CHF 466'941.-. La part des parents s'élèverait à CHF 210'123.45, la subvention de la FAJE pour le personnel éducatif serait de CHF 43'680.-

La part à charge du réseau serait augmentée de :

- CHF 213'137.55 pour l'année 2020. Une demande d'aide au démarrage sera présentée à la FAJE et à l'OFAS pour cette extension pour un montant total de CHF 100'000.-.

2. UAPE La Parent'aise à Echandens

Extension de 12 places les après-midis, 4 jours par semaine dès août 2019

L'UAPE La Parent'aise est membre du Réseau AJEMA depuis 2009 et dispose d'une autorisation d'exploiter de 36 places d'accueil pour les élèves de la 1ère à la 8ème Harmos. Elle est ouverte actuellement 5 jours par semaine et offre 24 places le matin, 36 places à midi et 24 places l'après-midi.

L'ouverture d'une cantine scolaire en 2014 pour les enfants dès la 7P, ainsi que celle en 2018 pour les 5 et 6P a permis de résorber la demande pour un accueil de midi, mais pas la demande pour la tranche horaire de l'après-midi.

Son taux d'occupation moyen de 93.78% peut être qualifié de très bon, compte tenu du fait que certaines périodes peuvent plus difficilement être occupées, comme par exemple le mercredi ou la période d'école durant l'après-midi.

Actuellement, 69 enfants fréquentent cette structure, dont 16 enfants à un taux de prestations inférieur à leurs besoins. 20 demandes sont en liste d'attente pour la rentrée d'août 2019.

En augmentant les places d'accueil de l'après-midi de 24 à 36 places, 4 jours par semaine pour 38 semaines par année, la structure pourrait répondre de manière plus satisfaisante à la demande des enfants déjà placés et à celle des enfants en liste d'attente. Le collège d'Echandens comprend 8 classes, soit environ 160 élèves. Dès lors, le taux de couverture serait de 22.5%. L'établissement est intégré dans le groupement scolaire de Prévèrenges et environs qui compte actuellement 252 places d'accueil collectif en parascolaire.

Les locaux mis à disposition par la commune d'Echandens pour l'accueil de midi seraient alloués en permanence pour l'UAPE.

L'augmentation du budget 2019 de la structure serait de l'ordre de CHF 63'480.- pour la période d'août à décembre, sachant que le renforcement de l'effectif est faible pour cet encadrement supplémentaire et que les investissements supplémentaires seraient principalement relatifs au loyer, ainsi qu'aux frais de repas.

La part des parents s'élèverait à CHF 28'566.-, la subvention de la FAJE pour le personnel éducatif serait de CHF 10'275.-.

La part à charge du réseau serait augmentée de :

- CHF 24'639.- pour l'année 2019. Cette extension ne peut pas faire l'objet d'une demande d'aide au démarrage à la FAJE ou à l'OFAS.

3. UAPE Le Rendez-Vous à Aubonne

Extension de 12 places les après-midis, 4 jours par semaine dès août 2019

Cette structure parascolaire qui existait avant la création du réseau est ouverte 5 jours par semaine. Au bénéfice d'une autorisation d'exploiter de l'OAJE de 72 places, Le Rendez-Vous offre actuellement 24 places le matin, 60 places à midi et l'après-midi. Elle organise également des Centres aérés pendant les vacances scolaires. D'autre part, l'ASSAGIE (Association Scolaire Aubonne Gimel Etoy) propose un accueil de midi (hors réseau AJEMA) pour les enfants 8 et 9 ans afin de permettre à l'UAPE Le Rendez-Vous d'accueillir les enfants plus jeunes et qui ont besoin également d'un accueil le matin et/ou l'après-midi.

Le taux d'occupation actuel moyen de cette structure peut être qualifié de bon avec 88.98%. Il est important de relever que ce taux est actuellement de 98.33% pour la tranche horaire sollicitée et les jours concernés.

118 enfants fréquentent cette structure. 16 demandes sont en liste d'attente pour la rentrée d'août 2019. Les demandes des enfants actuellement placés ne sont pas entièrement satisfaites.

En augmentant les places d'accueil de l'après-midi de 60 à 72 places, 4 jours par semaine pour 38 semaines par année, la structure pourrait répondre de manière plus satisfaisante à la demande des enfants déjà placés et à celle des enfants en liste d'attente.

Le budget présenté pour 2019 est dans la cible des coûts d'exploitation des structures parascolaire du réseau. L'augmentation du budget 2019 de la structure par rapport à celui validé par le Conseil Intercommunal serait de l'ordre de CHF 38'500.-, y compris les investissements d'équipements et de matériel éducatif et autres. La part des parents s'élèverait à CHF 17'325.-, la subvention de la FAJE pour le personnel éducatif serait de CHF 10'200.-.

La part à charge du réseau serait augmentée de :

- CHF 10'975.- pour l'année 2019. Cette extension ne peut pas faire l'objet d'une demande d'aide au démarrage à la FAJE ou à l'OFAS.

4. UAPE Le Cerf-Volant à St-Prex

Création de 12 places, 5 jours par semaine dès août 2019

Cette structure parascolaire qui existait avant la création du réseau est ouverte 5 jours par semaine. Elle offre actuellement 36 places le matin, 68 places à midi et 60 l'après-midi. Elle organise également des Centres aérés pendant les vacances scolaires.

Le taux d'occupation actuel moyen peut être qualifié d'excellent avec 96.03%.

122 enfants fréquentent cette structure. 46 demandes sont en liste d'attente pour la rentrée d'août 2019. Les demandes des enfants actuellement placés ne sont pas entièrement satisfaites.

La Commune de St-Prex propose de louer des locaux au sein du collège de Chauchy, pour créer une extension de 24 places.

Celles-ci seraient occupées de la manière suivante :

- 12 places seraient libérées au sein de l'actuelle UAPE située au collège de Sous-Allens,
- 12 places nouvellement créés pour des enfants enclassés au sein du collège de Chauchy.

Ceci permettrait d'éviter un transfert des enfants enclassés dans le bâtiment de Chauchy, ainsi que de résorber la demande sur la liste d'attente grâce à la création de 12 places d'accueil supplémentaires.

Le budget présenté pour 2019 est dans la cible des coûts d'exploitation des structures parascolaire du réseau. L'augmentation du budget 2019 de la structure par rapport à celui validé par le Conseil Intercommunal serait de l'ordre de CHF 142'318.-, y compris les investissements d'équipements et de matériel éducatif et autres. La part des parents s'élèverait à CHF 64'043.10, la subvention de la FAJE pour le personnel éducatif serait de CHF 16'510.80.

La part à charge du réseau serait augmentée de :

- CHF 61'764.10 pour l'année 2019. Une demande d'aide au démarrage sera présentée à la FAJE et à l'OFAS pour cette extension pour un montant total de CHF 57'600.-.

3. ASPECTS FINANCIERS

Pour l'ensemble des projets soumis dans ce préavis, le total à charge du Réseau AJEMA pour l'année 2019 serait de l'ordre de CHF 97'378.10, subventions d'aides au démarrage non déduites et en tenant compte d'un taux de participation parentale de 45%, ainsi que de la subvention FAJE pour la masse salariale du personnel éducatif de 30%.

Selon la clé de répartition, la contribution-socle de 10% est répartie par habitant, soit un montant de CHF 9'737.80 équivalent à environ 0.16 centimes par habitant (62'224 habitants au 31.12.2017).

Le solde soit CHF 87'640.30 (90%) en fonction du nombre d'heures consommées par les enfants des communes membres et des entreprises.

Dès 2020, la part supplémentaire à charge du réseau serait de l'ordre 446'845.- dont 44'684.50 de contribution-socle équivalent à environ 0.72 centimes par habitant. Le solde de 90% soit CHF 402'160.50 en fonction du nombre d'heures consommées par les enfants des communes membres et des entreprises.

4. CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ARASMAC

- vu le préavis du Comité de direction,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- 1) d'accepter la création de 10 places au sein de la Garderie Cupidon à Montherod dès le 1^{er} janvier 2020 et de porter aux budgets 2020 et suivants les montants nécessaires à la couverture de déficit ;
- 2) d'accepter l'extension de 12 places supplémentaires les après-midis, 4 jours par semaine, au sein de l'UAPE La Parent'aise à Echandens dès la rentrée d'août 2019 et de porter aux comptes 2019 et aux budgets suivants les montants nécessaires à la couverture de déficit ;
- 3) d'accepter l'extension de 12 places supplémentaires les après-midis, 4 jours par semaine, au sein de l'UAPE Le Rendez-vous à Aubonne dès la rentrée d'août 2019 et de porter aux comptes 2019 et aux budgets suivants les montants nécessaires à la couverture de déficit ;
- 4) d'accepter la création de 12 places au sein de l'UAPE Le Cerf-Volant à St-Prex, dès la rentrée d'août 2019 et de porter aux comptes 2019 et aux budgets suivants les montants nécessaires à la couverture de déficit ;

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 7 mars 2019.

Ruth Muller
Vice-présidente

ARASMAC

Daniel Vouillamoz
Directeur

Préavis présenté au Conseil intercommunal en séance du 9 mai 2019.